



**Séance du conseil général**  
du 20 mars 2008

**Discours de Louis PINTON**

Je vous remercie de la confiance que vous venez de m'accorder pour présider notre Assemblée durant les trois années à venir.

Cette confiance appelle une responsabilité particulière, celle de conduire et d'animer notre collectivité dans un esprit efficace et constructif. Cet esprit a toujours largement dominé nos échanges grâce à chacune et chacun d'entre vous. Je souhaite qu'il continue de nous guider.

C'est le meilleur témoignage que nous puissions rendre à nos concitoyens qui attendent que nous veillions intelligemment aux intérêts du département en répondant aux défis qui se présentent à nous.

Je félicite chaleureusement tous nos collègues réélus et souhaite la bienvenue à Jean PETITPRETRE, nouveau Conseiller général d'Ardenes qui remplace notre collègue Pierre DESSEIGNE.

J'accueille avec plaisir vos suppléantes et suppléants en les remerciant d'avoir accepté cette nouvelle fonction que nous découvrons ensemble.

**Dans l'Indre, les élections cantonales ont été marquées par la stabilité.** Les électeurs ont mesuré le véritable enjeu de leur vote sans détourner leur expression vers d'autres considérations que celles exprimées localement. C'est le signe qu'une relation forte et personnelle s'est nouée entre le Conseil général et les habitants de l'Indre. Nous pouvons nous en féliciter.

Cette relation doit nous permettre de poursuivre le travail engagé depuis plusieurs années.

**1°. Que sera l'Indre demain ?** Il appartient, en partie, à notre Assemblée d'imaginer la réponse à cette question. C'est pourquoi, nous avons d'ores et déjà tracé **les grandes lignes de notre action pour les prochaines années**. Je voudrais brièvement les rappeler à l'occasion de cette séance.

Il convient tout d'abord d'analyser **la situation actuelle de notre territoire**. A l'évidence, une nouvelle période semble s'ouvrir. Nous avons pu, au cours de derniers mois, en mesurer les signes :

- **La situation de l'emploi est favorable**. En baisse continue depuis 2005, le chômage enregistre un taux particulièrement bas. Parallèlement les offres d'emplois progressent ainsi que le nombre de salariés.

- **La population se stabilise**. Après la décrue des années 90, l'Indre regagne de la population. Près d'un millier de nouveaux habitants ont été dénombrés à l'issue des derniers recensements partiels. On peut légitimement penser que cette tendance se confirme au fur et à mesure des nouveaux comptages.

Dans ce domaine, un autre paramètre doit être pris en compte : l'arrivée de nouveaux habitants. En effet, si le solde naturel tend vers l'équilibre, le solde migratoire s'avère, lui, positif.

- **Enfin, les rapports entre générations se redessinent avec la progression de l'espérance de vie**. Certes, le vieillissement de la population est une tendance importante mais l'Indre ne fait qu'anticiper une évolution qui touche l'ensemble du pays et des sociétés européennes.

Nous aurions tort d'y voir une spécificité locale et de la déplorer. En effet, ce phénomène ne doit pas nous faire oublier l'essentiel, à savoir que l'on vit mieux et plus longtemps.

Bref et vous l'aurez compris, notre Assemblée se doit d'observer avec attention ces nombreux signes pour y déceler les évolutions à venir et ajuster en conséquence son projet pour l'Indre.

## 2°. Ce projet se décline en trois grands axes :

- **Soutenir la création d'emplois et accroître l'activité économique.**

**La mutation du tissu industriel traditionnel** a marqué les années 90 avec des secteurs très touchés comme le textile. L'économie indrienne, grâce notamment au dynamisme du bassin d'emploi de Châteauroux s'est largement « tertiarisée ». C'est la marque des économies modernes et nous pouvons nous en réjouir.

Pour autant, il nous faut **continuer à promouvoir la création d'emplois industriels**. Notre nouveau Fonds d'Aide au Développement Industriel doté d'un million d'euros a cette ambition. Elle a récemment été illustrée par l'extension de la laiterie de Varennes-sur-Fouzon dans le canton de Saint-Christophe-en-Bazelle avec 50 nouveaux emplois à la clé.

**Le tissu très dense d'entreprises artisanales** qui caractérise notre économie départementale est un autre atout. Notre collectivité interviendra en favorisant la transmission de ces entreprises essentielles à la vie locale. Dans ce domaine, elle intervient aussi très largement en faveur des jeunes agriculteurs en soutenant, par exemple, leur installation. Enfin, un projet d'école d'ingénieurs actuellement porté par les collectivités et la Chambre de Commerce et d'Industrie permettrait de compléter notre offre de formation en favorisant la création locale de cadres destinés à l'industrie.

Nous continuerons avec les communes à promouvoir **l'activité en zone rurale**. L'agriculture, le maintien et le développement des commerces de proximité, la création d'emplois de services sont autant de leviers favorables à l'emploi.

Nos interventions sur **les infrastructures** sont complémentaires de ce travail. Je pense en premier lieu aux routes. Il n'est pas inutile de souligner qu'elles relèvent désormais de la seule compétence des communes et du département sans aides financières des autres collectivités.

Conjointement, notre attention au déploiement du haut-débit se poursuivra. Indispensable aux entreprises, aux artisans et aux commerçants, il conditionne aussi l'installation de nouveaux habitants et participe au renforcement de la qualité de vie.

• **Collectivité des solidarités, le Conseil général abordera la nouvelle mandature avec l'ambition de soutenir les plus fragiles en répondant aux défis sociaux de ce début de XXIème siècle :**

**Le défi du vieillissement de la population** comme je l'ai déjà évoqué. Il appelle, d'une part, la poursuite de notre politique de maintien à domicile et, d'autre part, l'adaptation des établissements à la grande dépendance. La création ou la réhabilitation de 450 lits sont d'ores et déjà inscrites pour les prochaines années.

**Le défi de la participation des personnes handicapées à la vie de la cité.** C'est l'enjeu de la nouvelle politique mise en place par la Maison Départementale des Personnes Handicapées. Dès cette année, l'immense travail consacré à l'accessibilité dans les transports et les lieux publics va débiter.

**Le défi de l'aide aux familles.** Nous le voyons bien, les évolutions récentes liées au travail des deux conjoints, au départ tardif des jeunes de chez leurs parents mais aussi à l'implication des aînés dans la prise en charge de leurs petits enfants ont considérablement modifiées les relations familiales. Notre politique en tiendra compte en soutenant les parents dans leur vie quotidienne.

**Le combat contre la précarité** représente enfin l'ultime défi de notre politique de solidarité. Combat quotidien pour l'emploi, pour regagner l'estime de soi, pour reprendre confiance en ses capacités, ce combat mobilise toutes nos forces et commence à porter ses fruits. Avec 10 % de RMIstes ayant retrouvé le chemin de l'insertion professionnelle, l'Indre a franchi, là aussi, une nouvelle étape.

J'en arrive au troisième volet de notre projet :

• **Le renforcement de la qualité de vie.**

La stabilisation démographique, l'arrivée de nouvelles populations sont en grande partie liées à la qualité de vie qu'un territoire est capable de proposer à ses habitants. Proche du bassin parisien, disposant d'un bon niveau d'équipement qui peut encore être amélioré et d'atouts environnementaux indéniables, l'Indre possède de réels avantages.

**L'accès aux services** reste, dans ce domaine, une priorité. A lui seul, notre plan destiné au maintien d'une présence médicale en zone rurale témoigne de la volonté qui nous anime.

**L'attention portée à l'environnement** n'a cessé de croître ces dernières années. Avec le premier fonds destiné à l'équipement des particuliers en chaudières à bois, le Département a fait preuve d'initiative et d'inventivité. Le nouvel enjeu pour les années à venir sera l'accès, la protection et la valorisation de la ressource en eau. Parallèlement, nous conduirons un plan d'amélioration de l'efficacité énergétique sur les bâtiments départementaux. Il aura pour but d'améliorer nos performances dans ce domaine tout en améliorant le bilan environnemental de nos consommations.

Dans le domaine de **l'éducation**, nos investissements très élevés ont transformé les collèges. A l'issue de cette mandature, tous les établissements de l'Indre auront été réhabilités. Parallèlement, des expérimentations novatrices comme la mise à disposition de tableaux blancs interactifs, la transformation des cyberespaces en laboratoires de langues nous ont amené à renforcer les moyens pédagogiques mis à disposition des enseignants et des élèves.

Notre nouveau plan des **transports** aura pour but de favoriser les déplacements à l'intérieur du département. La mobilité reste une question essentielle pour notre territoire rural à la population dispersée et pour répondre à des besoins très divers : déplacements domicile-travail, jeunes isolés, personnes âgées, familles aux revenus modestes...

Enfin, vous le savez, nos concitoyens sont sensibles à la place qu'occupe la puissance publique dans leur vie quotidienne. Ils sentent - sans toujours pouvoir l'exprimer - qu'à la mutation de l'Etat providence correspond une montée en puissance des collectivités locales. Ils sont, pour cela, d'autant plus attentifs au juste emploi de leur contribution.

**Notre collectivité, peu endettée et peu fiscalisée**, s'est tracée dans ce domaine une ligne de conduite rigoureuse : maîtriser l'impôt, recourir à l'emprunt avec modération, affecter le maximum d'excédents à l'investissement.

Ces principes constituent un moyen par lequel nous entendons répondre toujours mieux aux attentes de nos concitoyens. Ils permettent - l'a-t-on assez dit ? - de préserver, à notre mesure et pour ce qui nous concerne, les revenus des ménages sans hypothéquer les moyens des générations à venir.

**Il me semble enfin, que ces mesures renforcent la confiance de nos concitoyens dans la collectivité départementale et son action.** Cette confiance que j'évoquais en débutant mon propos est au cœur du mandat qui nous a été confié.

Point de départ de tout engagement, la confiance n'est-elle pas aussi l'un des buts vers lequel doit tendre toute l'action publique ? Confiance que les habitants de l'Indre peuvent placer dans leur territoire, dans leur avenir et, en définitive, en eux-mêmes.

On évoque régulièrement **l'image de notre territoire**. Celle-ci dépend notamment de données objectives, c'est à dire des caractères dominants de notre département. Il appartiendra à une politique de développement économique, culturelle et touristique ambitieuse de les mettre en lumière. On peut penser, par exemple, aux atouts naturels de l'Indre, à son patrimoine bâti, au dynamisme de sa vie associative et sportive.

Il est aussi utile de rappeler l'influence positive que peuvent produire les bons résultats économiques enregistrés ces derniers mois. L'activité des entreprises, leur influence sur un large bassin d'emplois sont créateurs de notoriété.

Mais l'image de notre territoire c'est aussi celle que chacun de nous renvoie à l'autre et dont il se fait l'ambassadeur. A ce titre, il ne pourra se former d'image durable de l'Indre que fondée, reconnue, acceptée et transmise par les indriens eux-mêmes.

Lorsque des bénévoles se mobilisent par centaines pour accueillir la semaine fédérale du cyclo-tourisme, lorsque le monde sportif manifeste son impressionnante vitalité dans une fête départementale qui rassemble jusqu'à 12 000 personnes, lorsque Châteauroux crée le premier service de bus gratuits, lorsque nous célébrons George Sand et le romantisme à Nohant, lorsque nous valorisons le Château de Valençay ou que nous accueillons le Tour de France, nous construisons l'image de notre département.

Cette image ne se constitue pas en quelques mois ou à la faveur d'une campagne de communication, fut-elle de qualité. Elle se construit en donnant confiance à nos concitoyens, en leur montrant les qualités nombreuses et parfois insoupçonnées de leur territoire, en leur disant que c'est par eux et avec eux que l'Indre, chaque jour, s'édifie.

Je vous remercie.